

La notion de langue propre en Espagne

Le projet de recherche Typologie des langues minoritaires historiques en Europe est centré sur les trois macro-notions de "langue régionale", "minorité linguistique" et "langue propre", représentatives en Europe de trois grandes perceptions des langues minoritaires tant de la part du droit que des sciences du langage. Après avoir abordé les deux premières notions au cours des journées d'études internationales des 5 juin 2015 et 25 novembre 2016, cette série se clôt avec la présente qui porte sur celle de langue propre.

Celle-ci, développée tout d'abord en Catalogne dès 1933 pour caractériser le catalan à sa place de langue officielle dans le Principat à côté de l'espagnol, langue officielle d'État partout en Espagne, a retrouvé sa raison d'être à partir de la mise en application de la Constitution espagnole de 1978. Comportant l'idée de propriété collective d'une langue et affirmant par cela sa vocation à être officielle sur son territoire et pour les institutions relevant de l'administration de la Communauté autonome au sein de laquelle elle est en usage, elle a également bien vite été appliquée ailleurs qu'en Catalogne en Espagne. Elle est ainsi devenue, dans ce pays, une notion type, voire prototypique, pour les droits linguistiques et comme la source juridique essentielle de la coofficialité linguistique.

Cette notion, qui pose des questions aux linguiste et au juriste ne serait-ce que par rapport à l'idée de propriété linguistique collective, s'avère qu'il en soit très productive dans le domaine des langues minoritaires. Pour autant, elle n'a pas fait école hors Espagne. Autant d'apports et de questions qui seront abordés au cours de cette journée d'étude.

Journée d'étude internationale

Vendredi 19 mai 2017

9h15-12h – 14h-16h

Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine

Salle 2 - 1^{er} étage

Programme de recherche Typologie des langues minoritaires historiques en Europe TLMHE
(Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine / Conseil régional d'Aquitaine / IKER (UMR 5478 CNRS - Université Bordeaux Montaigne - UPPA) / CRDEI (Centre de recherche et de documentation européennes de internationales (EA 506, Université de Bordeaux)) / Laboratoire « Typologie des contacts de langues et gestion des risques de conflits linguistiques » (RUDN/URAP, Faculté des Lettres, Moscou)

Accéder à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

En tramway – Ligne B station Montaigne Montesquieu ou station Unitec

En bus – Ligne 10 arrêt Montaigne-Montesquieu (direct depuis la gare Saint-Jean)

Ligne 35 arrêt Unitec ou arrêt Le B.E.C.

Ligne 36 arrêt Unitec

En voiture, par la rocade – Sortie n° 16 « Talence - Domaine universitaire - Gradignan »



Coordination et contacts

Alain Viaut

Alain.Viaut@msha.fr

+ 33 (0)5 56 84 45 63 / + 33 (0)6 10 34 89 64

<http://www.msha.fr>

Programme

Les communications seront suivies chacune d'une discussion.

9h15-9h30 Présentation de la journée d'étude

9h30-10h15 **« Aux sources du développement postconstitutionnel de la notion de langue propre à partir de la Catalogne »**
Xavier Arbós Marín (Université de Barcelone / Droit)

10h15-11h **« La notion de langue propre, entre le discours politique et la sociolinguistique »**
Narcís Iglesias (Université de Gérone / Philologie catalane)

11h-11h15 *Pause café*

11h15-12h **« La «langue propre» ou la voie catalane et espagnole pour légitimer une officialité linguistique sans tat »**
Christian Lagarde (Université Perpignan Via Domitia / Études hispaniques)

12h -14h *Pause déjeuner*

14h-14h45 **« La langue propre ou la légitimité par le marquage identitaire »**
Alain Viaut (CNRS, UMR 5478 Iker / Sciences du Langage)

14h45-15h30 **« Recevabilité/adaptabilité ou non de la notion espagnole de langue propre en France ? »**
Véronique Bertile (Université de Bordeaux / Droit)

15h30-16h **Débat final et Conclusions de la journée d'étude**
Discutants : Joan Busquets (Université Bordeaux Montaigne / Sciences du Langage), Jean-Baptiste Coyos (UMR 5478 Iker / Sciences du Langage), Sébastien Platon (Université de Bordeaux / Droit)

